



**Guide national des
normes en matière de communication
du
Consortium national de formation en santé**

Version révisée – Août 2014

Table des matières

Introduction.....	3
Énoncé de mission, valeurs et mandat du CNFS.....	4
Rôles et responsabilités des acteurs de communication du CNFS.....	6
Politique linguistique du CNFS.....	7
Politique d'utilisation des médias sociaux.....	8
Normes graphiques.....	10
Reconnaissance des collaborateurs et des partenaires.....	13
Création de produits du CNFS.....	16
Annexes :	
A- Stratégie nationale de communication 2013-2018.....	17
B- Texte de présentation générique du CNFS en français et en anglais.....	26
C- Version anglaise de l'Énoncé de mission, valeurs et mandat du CNFS.....	27

Introduction

Ce Guide national des normes en matière de communication a été conçu afin de faciliter et d'améliorer les communications au sein du Consortium national de formation en santé (CNFS), tant à l'interne qu'à l'externe. Ce guide se veut un outil d'information permettant d'orienter et d'encadrer les activités de communication du CNFS afin d'en assurer la cohésion et de maximiser l'usage et l'impact des documents ou du matériel produits à des fins tant institutionnelles que promotionnelles.

Le respect des normes établies et présentées dans ce guide permettra de projeter une image de marque du CNFS et de créer une certaine uniformité dans l'ensemble du pays, tout en respectant les normes en matière de communication propres à chaque institution membre et partenaire régional du CNFS.

Une [version pdf](#) de ce guide peut être consultée ou téléchargée à partir du site Internet national du CNFS au www.cnfs.net.

Énoncé de mission, valeurs et mandat du CNFS

Notre mission

La mission du CNFS est d'assurer la mise en œuvre d'un réseau post-secondaire élargi de formation et de recherche en français pour appuyer, d'une part, les institutions de formation qui offrent ou pourraient offrir une formation dans le domaine de la santé, et d'autre part, les chercheurs qui peuvent renforcer la recherche dans le domaine de la santé ayant trait, en particulier, aux communautés francophones en situation minoritaire.

Dans le respect des compétences et des responsabilités des secteurs établis, le CNFS s'appuie sur des partenaires et réseaux complémentaires tels que:

- les établissements de soins de santé;
- les ordres professionnels et organismes francophones de coordination;
- les organismes régionaux, provinciaux et nationaux œuvrant à l'amélioration des services en français dans les communautés, en particulier la Société Santé en français et ses réseaux régionaux;
- les organismes gouvernementaux impliqués dans le secteur de la santé;
- les réseaux complémentaires de formation et de recherche, du Québec en particulier.

Nos valeurs

Les valeurs inhérentes à toutes les activités et initiatives du CNFS sont les suivantes:

- l'engagement des parties de nature à la fois collective et individuelle;
- l'excellence, tant dans les activités de formation que de recherche;
- la collaboration entre partenaires dans un esprit de complémentarité, de partage et d'entraide;
- l'engagement des institutions membres à assurer une reconnaissance des acquis objective et sans préjugés;
- la diversité d'origine et de culture des professionnels de la santé à former;
- l'amélioration des services de santé par la formation de professionnels francophones dans l'ensemble des communautés de la francophonie canadienne en situation minoritaire;
- l'équité en matière d'accès à la formation des professionnels francophones de la santé;
- le respect des spécificités, des besoins, des compétences et des responsabilités propres à chacun;
- l'imputabilité sociale des institutions membres.

Notre mandat et nos objectifs

Le CNFS vise à améliorer les services de santé en français des communautés de la francophonie hors Québec par la formation post-secondaire de professionnels francophones de la santé et, complémentairement, par la recherche dans le domaine de la santé qui se rattache à cette formation et aux besoins de ces communautés.

Pour ce faire, le CNFS s'est fixé les objectifs suivants :

- connaître les besoins spécifiques des communautés et favoriser l'insertion des professionnels formés dans leur lieu de provenance;
- maximiser l'apport des institutions existantes en déployant leur capacité de formation;
- renforcer la construction identitaire en tant que valeur ajoutée des programmes du CNFS;
- favoriser l'accès à de nouvelles formations dans les communautés qui en sont dépourvues;
- faciliter l'accès à la formation en français dans le domaine de la santé pour les diverses composantes de la société canadienne, en tenant compte en particulier des apports possibles de l'immigration et du contingent des professionnels de la santé bilingues intéressés à une pratique en français;
- favoriser les partenariats et les collaborations;
- faciliter et entretenir la liaison et la concertation au sein du réseau, ainsi qu'avec les réseaux complémentaires.

Rôles et responsabilités des principaux acteurs de communication du CNFS

Dans le cadre de sa **Stratégie nationale de communication**, le CNFS a identifié ses principaux acteurs de communication. Voici les rôles et responsabilités de chacun des acteurs concernés.

Les coprésidents

Les coprésidents sont les porte-paroles officiels du CNFS. Ils participent aux grandes activités publiques, les rencontres officielles, et représentent le CNFS lors d'activités médiatiques.

La directrice générale

Sous la délégation des coprésidents, la directrice générale ou son/sa délégué/e au besoin est la porte-parole du CNFS au quotidien. Elle s'assure de la préparation et de l'exécution efficiente et efficace de la stratégie nationale de communication et du plan annuel de communication du Secrétariat national. Elle approuve le contenu de tous les outils de communication du CNFS.

Les membres du conseil d'administration

Les membres du conseil approuvent la stratégie nationale de communication. De plus, ils jouent un rôle de représentants officiels du CNFS au sein de leur milieu respectif.

La directrice des communications du Secrétariat national

La directrice des communications du Secrétariat national prépare et exécute le plan annuel de communication du Secrétariat national en lien avec la stratégie nationale de communication. Elle appuie la directrice générale dans son rôle et ses responsabilités en matière de communication et appuie au besoin les autres acteurs de communication concernés.

Les coordonnateurs CNFS des institutions membres et les partenaires régionaux

Les coordonnateurs des institutions membres et les partenaires régionaux sont les yeux et les oreilles du CNFS dans les provinces et territoires. Ils signalent au Secrétariat national les opportunités de communications, ainsi que toutes activités qui pourraient avoir des répercussions sur le CNFS. Ils appuient et contribuent à la mise en œuvre de la stratégie nationale de communication et au plan de communication du Secrétariat national.

Politique linguistique du CNFS

Communications à l'interne

Les employés et différents intervenants travaillant directement ou indirectement pour le CNFS doivent pouvoir communiquer à l'interne, verbalement et par écrit, clairement et correctement en **français**, et **en anglais au besoin**, dans l'exercice de leur fonction ou mandat respectif, selon les normes et politiques linguistiques propres à chaque employeur.

Communications à l'externe

Pour le travail au quotidien

Les employés et différents intervenants travaillant directement ou indirectement pour le CNFS doivent pouvoir communiquer à l'externe, verbalement et par écrit, clairement et correctement en **français**, dans l'exercice de leur fonction ou mandat respectif, selon les normes et politiques linguistiques propres à chaque employeur.

Pour toutes communications officielles

Les acteurs de communication du CNFS doivent être en mesure de communiquer **au besoin**, verbalement et par écrit, **dans les deux langues officielles** dans l'exercice de leur mandat de communication pour le CNFS, avec des publics cibles externes de premier ordre, tels que: politiciens et hauts fonctionnaires du gouvernement, décideurs et dirigeants d'organismes ou d'associations professionnelles, et les médias.

Pour la production de documents et matériel de communication

- Tous documents ou matériel de communication produits par les **institutions membres et les partenaires régionaux du CNFS** doivent être produits en **français** et peuvent au besoin être disponibles en anglais ou bilingues, selon les normes et politiques linguistiques propres à chaque institution.
- Tous documents ou matériel de communication produits par le **Secrétariat national du CNFS** doivent être produits en **français** et disponibles en **version anglaise, intégrale ou partielle**, selon le(s) public(s) cible(s) à qui s'adresse le matériel de communication.
- La décision de traduire ou non du matériel institutionnel à portée nationale sera discutée et entérinée au préalable par la direction générale du Secrétariat national.

Politique d'utilisation des médias sociaux du CNFS

Cadre d'utilisation

L'utilisation des médias sociaux (MS) est encouragée par le CNFS à des fins professionnelles, mais proscrite sur les heures de travail à des fins personnelles pour l'ensemble des employés. Tout employé ou représentant officiel du CNFS est invité à contacter la directrice générale ou la directrice des communications du Secrétariat national dans le cas où l'on constate la présence d'informations qui enfreindraient les règles et normes énoncées ci-dessous.

Cette politique a pour principal objectif de s'assurer que tout utilisateur participant aux MS pour le compte du CNFS contribue d'une façon pertinente et courtoise, dans le respect des règles et ententes établies avec l'employeur.

Définition des médias sociaux (ou réseaux sociaux)

Les MS se définissent comme étant toute forme d'applications, de plateformes et de médias virtuels en ligne visant à faciliter l'interaction, la collaboration ainsi que le partage d'informations. Les MS sur Internet incluent notamment :

- les sites sociaux de réseautage (Facebook, MySpace, LinkedIn, etc.);
- les sites de partage de vidéos ou de photographies (Facebook, YouTube, iTunes, Vimeo, etc.);
- les sites de «micro-blogging» (Twitter, etc.);
- les blogues, personnels ou corporatifs, hébergés par des médias traditionnels (Vidéotron, Canoë, Radio-Canada, etc.);
- les forums de discussion (Yahoo!Groups, Google Groups, MSN Messenger, etc.);
- les encyclopédies en ligne (Wikipedia, etc.);
- tous autres sites Internet qui permet à des utilisateurs ou à des compagnies d'utiliser des outils de publication en ligne.

Règles de conduite avec les médias sociaux

Les informations publiées par l'utilisateur peuvent être interprétées par autrui comme étant la position du CNFS. Il est donc primordial que l'employé ou représentant officiel du CNFS s'identifie, s'exprime de façon pertinente, respectueuse et constructive à l'endroit des personnes ou d'une entité. Tout utilisateur des MS, traitant du CNFS, est personnellement responsable du contenu qu'il publie sur ces sites ou sur toute autre plateforme de contenu. Bien que la liberté d'expression soit encouragée et constitue un droit fondamental, celle-ci doit s'exercer dans le respect

des autres; droits protégés par la loi tels que, le droit au respect de la vie privée et de la réputation d'autrui.

L'utilisateur ne doit pas divulguer des données confidentielles ou stratégiques du CNFS dans les MS. En cas de doute, l'utilisateur doit demander l'avis de la direction générale du Secrétariat national du CNFS.

Responsabilités et sanctions possibles

Aucun contenu litigieux ne sera toléré dans les MS utilisés pour le compte du CNFS.

Voici le type de contenu considéré comme litigieux au sens de la présente politique :

- contenu portant atteinte aux droits fondamentaux d'autrui et notamment au droit du respect de leur vie privée et de leur réputation;
- propos diffamatoires (attaque, insulte, langage menaçant ou obscène, propos homophobe, harcèlement, chantage) ou de propagande;
- données confidentielles;
- commentaires non liés au contenu ou discussion en question;
- productions commerciales, publicitaires, ou pourriels (hyperliens n'étant pas liés directement au contenu publié par le CNFS).

Les propos jugés litigieux par l'employeur seront retirés sans préavis. S'il y a des motifs raisonnables de croire à une utilisation abusive ou contraire à la présente politique, l'employeur peut procéder à des contrôles ou des vérifications et prendre, le cas échéant, les mesures appropriées.

Normes graphiques

Les normes graphiques suivantes visent à permettre une utilisation adéquate du système identitaire du CNFS afin d'assurer la cohésion des produits et matériel de communication et de maximiser l'impact de ceux-ci. Le respect des normes établies contribue non seulement à créer une homogénéité graphique pour l'ensemble des produits de communication du CNFS, mais aussi à maximiser la visibilité et projeter une image de marque.

Le logo du CNFS



Fonction

Le logo du CNFS est l'élément central de son système d'identité visuelle et contribue à véhiculer un message rassembleur pour les institutions membres du Consortium. De plus, conjointement avec les éléments du système identitaire de chaque institution membre, ce logo permet de faire connaître et reconnaître le CNFS dans l'ensemble du pays. Il incombe donc à chaque acteur de communication du CNFS de voir au respect des normes établies entourant son utilisation. Le logo doit toujours être reproduit à partir du dessin électronique original en format eps.

Composition

Les trois branches de couleurs différentes qui s'entrelacent et se terminent par la formation de feuilles symbolisent bien l'alliance interinstitutionnelle, diversifiée, inclusive et en évolution constante que représente le CNFS depuis ses débuts. Cet entrelacement peut aussi rappeler l'emblème du caducée utilisé par la majorité des organisations médicales, symbole qui signifie universellement la paix, l'harmonie, l'équilibre et la santé. La typographie des mots "Consortium national de formation en santé" est d'un caractère simple et facilement lisible, écrit de manière à faire ressortir la raison d'être du CNFS soit : être un "consortium national", maître d'œuvre "de formation en santé". Le logo du CNFS reflète donc parfaitement la vision d'excellence que poursuit le CNFS dans le domaine de la formation en santé en français.

Couleurs officielles

Traitement principal

Le logo devrait être apposé sur un fond blanc ou offrant un contraste suffisant. La version standard est celle avec les trois couleurs officielles, soit le bleu, le vert et le rouge du CNFS. Le bloc nominal est en rouge et la police est : Flaresherif 821 BT



version couleur

Rouge : pantone 187

Bleu : pantone 287

Vert : pantone 369

Lorsque l'impression est limitée à une ou quelques couleurs seulement, la version noire, la version bleue ou la version rouge sont alors les trois options à utiliser ; les autres teintes des couleurs de base du logo sont à proscrire dans ce cas.

Traitement inversé

Lorsque la couleur de fond n'offre pas suffisamment de contraste, la version inversée, c'est-à-dire la version blanche, du logo doit être utilisée (logo en blanc sur fond de couleur foncée).

Voici les exemples de logos recommandés et celui qui est proscrit :



Dans le cas de documents de communication officiels et d'exposés multimédias (p.ex. PowerPoint), il est recommandé d'utiliser le logo en traitement principal, en version couleur ou noire selon le fond d'écran utilisé.

Emplacement

1. L'emplacement du logo du CNFS devrait toujours favoriser une visibilité maximale du Consortium sur tous produits et matériel de communication du CNFS à portée nationale.
2. Pour cette raison, il est recommandé de placer le logo en évidence, avec un espace de dégagement adéquat autour du logo afin d'assurer la prépondérance et l'impact visuel du logo et de la signature du CNFS.

Utilisation du logo CNFS

1. Tout nouveau logo ou toute nouvelle image de nature institutionnelle intégrant le logo du CNFS devraient être conformes aux normes graphiques présentées dans ce guide et ne modifier d'aucune façon le logo original.
2. Le logo du CNFS ne devrait être utilisé que par les institutions membres et les partenaires régionaux du CNFS. Toute utilisation du logo par un autre organisme devrait être approuvée au préalable par le Secrétariat national du CNFS.
3. Lorsqu'il y a plusieurs logos d'institutions membres du CNFS devant apparaître sur un document, il est recommandé d'utiliser le logo institutionnel du CNFS en ajoutant par écrit, sous le logo ou à droite du logo selon l'espace disponible, le nom des volets CNFS (c.-à-d. le nom des institutions membres) concernés.

Exemples :



Volet Université d'Ottawa Volet Université de Saint-Boniface Volet Campus Saint-jean



Volet La Cité Collégiale
Volet Collège Boréal

Reconnaissance des collaborateurs et des partenaires

Tout produit du CNFS à portée nationale doit inclure, en plus du logo du CNFS, la reconnaissance des collaborations et des appuis financiers ayant contribué à la réalisation du matériel, du début à la fin de la mise en œuvre du plan de conception et de production du matériel.

Auteurs et collaborateurs

1. Contexte

Tout matériel de communication produit dans le cadre d'une entente contractuelle ou de collaboration entre le CNFS et un/des collaborateur/s ou une entreprise/firme peut inclure une reconnaissance visuelle et/ou écrite de l'apport du/des collaborateur/s ou de l'entreprise/firme concernée. Cette norme de reconnaissance s'applique également aux auteurs et concepteurs de l'idée originale d'un projet ou produit du CNFS.

2. Exemples de libellé de reconnaissance:

« La production de ce _____ a été rendue possible grâce à la collaboration de _____ »

« La réalisation de ce projet (ou produit) a été rendue possible grâce à la collaboration de _____ . »

« L'idée/le concept original/e de ce projet (ou produit) a été développé/e par _____ . »

« Certaines activités de ce projet ont été réalisées en partie grâce à la collaboration de _____ . »

3. Représentation visuelle :

La représentation visuelle (logo/image corporative) d'un/des auteur/s ou d'un/des collaborateur/s ayant contribué à la réalisation d'un projet ou d'un produit doit respecter les normes graphiques et de reconnaissance propres à chaque auteur ou collaborateur.

Toutefois, toutes reconnaissances envers des auteurs ou collaborateurs ne doivent en aucun cas primer ou faire ombrage aux reconnaissances envers le CNFS et son bailleur de fonds principal (Santé Canada).

Bailleurs de fonds

SANTÉ CANADA

1. Contexte :

Le CNFS étant bénéficiaire du Programme de contribution pour les langues officielles en santé de Santé Canada, son Secrétariat national, ses institutions membres et ses partenaires régionaux doivent se conformer à *la **Clause 24 — Communications*** des accords de contribution de Santé Canada, pour la réalisation des projets et la production de matériel au nom du CNFS. Aucune autorisation du ministère n'est requise au préalable pour l'ajout du libellé et du logo de Santé Canada, toutefois, un exemplaire de tout matériel promotionnel ou outil de communication du CNFS produit, comprenant le libellé de reconnaissance et/ou le logo de Santé Canada, devrait être envoyé au ministère.

Clause 24 – Communications

24.1 Reconnaissance

Le Bénéficiaire reconnaîtra l'appui du gouvernement du Canada dans tout matériel et produits relatifs aux communications publiques (y compris, mais sans s'y limiter, les campagnes d'information et de publicité, les invitations à participer aux activités, le matériel imprimé, audiovisuel, visuel et électronique, les sites Web et les expositions). Cette reconnaissance s'exprimera ainsi : « ***Cette initiative est financée par Santé Canada dans le cadre de la Feuille de route pour les langues officielles du Canada 2013-2018 : éducation, immigration, communautés.*** » Le Bénéficiaire pourrait avoir à retirer la reconnaissance à la demande écrite du gouvernement du Canada le cas échéant.

24.2 Avertissement

Le Bénéficiaire s'assurera, à moins de directives contraires du gouvernement du Canada, que l'avertissement suivant paraîtra sur tout matériel conçu pour être distribué au public en vertu du présent Accord : « ***Les vues exprimées ici ne reflètent pas nécessairement celles de Santé Canada.*** »

24.3 Langue de communication

Le Bénéficiaire fournira au public les communications orales et écrites liées au CNFS dans les deux langues officielles du Canada, selon les *Exigences en matière de langues officielles* présentées dans la Partie Commune de la Proposition du CNFS 2013-2018 et telles qu' par le ministère.

À cet effet, voici la version anglaise des reconnaissances ci-haut mentionnées :

“This initiative was funded by Health Canada through the Roadmap for Canada’s Official Languages 2013-2018: Education, Immigration, Communities.”

et

“The views expressed herein do not necessarily represent the views of Health Canada.”

2. Représentation visuelle :

Modèle de logo bilingue du ministère à joindre à un des libellés recommandés :



AUTRES BAILLEURS DE FONDS

1. Contexte et reconnaissance écrite et visuelle :

- a. La contribution financière d'un/d'autre/s bailleur/s de fonds, pour la réalisation d'un projet ou la production de matériel, doit être reconnue et visuellement notable selon l'entente établie entre le CNFS, les partenaires et l'organisme/entreprise subventionnaire.

Création et diffusion de produits nationaux de communication du CNFS

Pour la mise en œuvre de tous projets du CNFS à portée nationale qui incluent la création de produits de communication, tels que : document imprimé ou numérique, site Internet, dépliant, bannière, communiqué, présentation PPT, etc., il est demandé d'inclure au plan de travail un processus de consultation et d'approbation du personnel désigné du Secrétariat national du CNFS, pour tout matériel destiné à des publics cibles externes de partout au pays et d'ailleurs.

Image et nom (« branding ») de nouveaux produits

Sans vouloir empêcher ni brimer le sens créatif et novateur qu'exige la création de l'image et du nom, « branding », de tous nouveaux produits du CNFS, il est important de toujours le faire dans le respect des normes graphiques et de reconnaissance du CNFS présentées dans ce guide.

Processus de consultation et d'approbation

Afin d'assurer une visibilité du CNFS cohérente et inclusive, ainsi que le respect des normes graphiques et de reconnaissance de ce guide, il est demandé que le personnel désigné du Secrétariat national du CNFS soit consulté et tenu informé du début à la fin de la mise en œuvre d'un projet à portée nationale. De plus, tout matériel de communication arborant le logo du CNFS doit avoir été au préalable révisé et approuvé par le personnel désigné du Secrétariat national du CNFS avant impression et diffusion à des publics cibles externes.

ANNEXE A



Stratégie nationale de communication 2013-2018

« Former des professionnels en santé en français pour assurer l'accès à des services de santé en français de qualité adaptés aux besoins des communautés francophones en situation minoritaire »

Mise en contexte

La présente stratégie fait suite à la première stratégie nationale des communications du CNFS adoptée en mai 2010 pour la période précédente 2010-2013. Ce document se veut un outil institutionnel pour les différents acteurs des communications du CNFS afin d'assurer la cohérence des communications et les rendre plus synergiques et stratégiques au sein du Consortium.

Préambule

Le CNFS est un regroupement pancanadien de onze institutions d'enseignement universitaire et collégial offrant des programmes de formation en français dans diverses disciplines de la santé. Six partenaires régionaux appuient le CNFS, promeuvent et facilitent l'accès à ces programmes de formation. Le CNFS compte également un Secrétariat national, situé à Ottawa, qui joue un rôle important de leadership et de coordination. Cette alliance stratégique permet ainsi d'accroître la présence et l'apport de professionnels de la santé et de chercheurs bilingues, afin d'offrir des services de santé en français de qualité et adaptés aux besoins des communautés francophones en situation minoritaire partout au pays. Le CNFS veut ainsi contribuer au mieux-être et au plein épanouissement de ces communautés.

But de la stratégie

Ce document vise à suggérer une stratégie traçant les grandes orientations nationales de communication du CNFS pour la période 2013-2018, afin d'appuyer la mise en œuvre des initiatives du CNFS de façon pancanadienne. La stratégie facilitera la préparation des plans de communication annuels du Secrétariat national et sera évaluée et modifiée à mi-parcours et au besoin.

Contexte

Gouvernemental et politique

- Le CNFS a profité d'un accord de contribution avec Santé Canada dans le cadre de la *Feuille de route pour la dualité linguistique 2013-2018* qui s'est terminé le 31 mars 2018.
- La nouvelle *Feuille de route pour les langues officielles du Canada 2013-2018* a été rendue publique le 28 mars 2013 par le ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles qui a annoncé que **le financement était maintenu à 1,1 milliard de dollars**, soit la même somme consacrée à la *Feuille de route* précédente.
- Le financement pour le CNFS demeurera le même pour les cinq prochaines années que pour la période quinquennale précédente soit 86,5 millions \$.
- Toutefois, comme le processus de transfert de fonds de la Feuille de route aux différents ministères désignés se feront au cours des prochains mois, Santé Canada a décidé de prolonger l'accord de contribution 2008-2013 pour une période transitoire, jusqu'à la signature d'un nouvel accord pour la période allant jusqu'au 31 mars 2018, afin d'assurer le financement du CNFS à partir du 1^{er} avril 2013.
- Les relations du Consortium avec l'appareil gouvernemental et politique sont saines. Les dirigeants du CNFS et les membres consacrent des efforts soutenus à cultiver et maintenir des relations harmonieuses tant avec les fonctionnaires que les cabinets des politiciens (ministres, députés et sénateurs).
- Les relations avec les gouvernements provinciaux et territoriaux doivent aussi être cultivées puisque ceux-ci sont des partenaires de premier ordre pour les institutions membres et le CNFS dans son ensemble. Ils bonifient l'appui et le financement du gouvernement fédéral pour les initiatives du CNFS, lequel joue un rôle de levier important dans des domaines de juridiction provinciale/territoriale, soit la santé et l'éducation.

Institutions membres

- Les 11 institutions membres du CNFS sont: l'Université Sainte-Anne, le Collège Acadie Île-du-Prince-Édouard, l'Université de Moncton, le Centre de formation médicale du Nouveau-Brunswick, le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick, La Cité collégiale, l'Université d'Ottawa, l'Université Laurentienne, le

Collège Boréal, l'Université de Saint-Boniface et le Campus Saint-Jean de l'Université de l'Alberta.

- Toutes les institutions membres sont très enthousiastes et reconnaissantes envers le CNFS puisqu'elles jouissent de financement pour leurs activités de formation de professionnels et de recherche dans le domaine de la santé. Les chiffres sont éloquentes car depuis 2003 : plus de 8 000 étudiants se sont inscrits aux 100 programmes soutenus par le CNFS et plus de 4 000 sont diplômés de ces programmes.
- Les étudiants inscrits aux programmes soutenus par le CNFS et leurs parents, qui sont informés du rôle et de l'appui du CNFS, donnent crédit d'emblée au CNFS et au gouvernement fédéral pour cette initiative. Toutefois, le niveau d'information et de connaissance du CNFS de cette clientèle varie d'une institution et d'un programme à l'autre également.
- Le corps professoral bénéficie du soutien du CNFS et apprécie surtout les activités de formation continue, de recherche et les possibilités de réseautage mises de l'avant par le Consortium. Toutefois, le niveau d'engagement et de reconnaissance varie d'une institution à l'autre, dépendamment du contexte (p. ex. : nombre de programmes soutenus par le CNFS, accessibilité des activités mises en œuvre, etc.).
- La communauté universitaire et collégiale de chaque institution membre est mieux informée du mandat et des réalisations du CNFS.
- Les coordonnateurs du CNFS dans chaque institution sont régulièrement consultés et invités à participer activement à la planification et à l'identification des besoins en ressources humaines en santé au sein de leur communauté, de comités et auprès des instances gouvernementales.

Partenaires régionaux

- Le CNFS peut également compter sur six partenaires régionaux dans les provinces ou territoires où il n'y a pas d'institution d'enseignement offrant des programmes postsecondaires en santé en français, soit : Collège Educacentre (C.-B.), Service d'orientation et de formation des adultes au Yukon, Collège Nordique (T.N.-O.), l'Institut français de l'Université de Regina et les partenaires régionaux du Nunavut et de Terre-Neuve-et-Labrador.
- Tous les partenaires régionaux sont engagés et proactifs au sein du CNFS. Ils jouissent de financement du CNFS pour certaines activités de formation et de promotion pour les étudiants et les professionnels de la santé de leur province/territoire.

- Leurs clientèles (la population étudiante, les enseignants et les professionnels de la santé) sont plus sensibilisées et informées des possibilités de formations et de carrières en santé en français.
- Ils facilitent davantage le réseautage auprès des professionnels de la santé de concert avec les Réseaux de la Société Santé en français dans leur province/territoire.

Population canadienne

- Le grand public connaît peu le CNFS malgré qu'il y ait eu un travail de sensibilisation à travers la Francophonie canadienne dans des domaines tels l'éducation et les programmes d'immersion. Le CNFS communique avec la population canadienne en général par l'entremise des médias traditionnels et médias sociaux au besoin (c.-à-d. lors d'événements spéciaux ou nouvelles importantes à publiciser).

Médias

- Radio-Canada, la presse universitaire et les médias francophones minoritaires sont les seuls à ce jour à couvrir les nouvelles du CNFS.

Formation postsecondaire en français en milieu minoritaire

- Le phénomène du vieillissement de la population est plus avancé parmi les francophones que les anglophones au Canada. Ces écarts démographiques vont amplifier l'impact sur la formation postsecondaire en français.
- L'augmentation des taux de fréquentation demeure un défi entier pour les établissements postsecondaires, d'autant plus que la croissance démographique due à l'immigration privilégie les zones urbaines.
- Le pouvoir d'attraction et l'avantage de proximité des établissements en milieu urbain créent des pressions sur la capacité d'accueil des institutions en milieu minoritaire souvent plus éloignées.
- La tendance de participation aux programmes d'immersion est en croissance en général au pays. Les enfants issus de l'immersion au secondaire et leurs parents sont donc des publics cibles importants pour les institutions d'enseignement postsecondaire francophones.
- Défis/Obstacles pour entreprendre des études postsecondaires en français (selon l'étude de l'ICRML, 2010, et l'analyse comparative des formations en français et en anglais, commandée par le CNFS en 2011):
 - préférence pour l'anglais;
 - faibles notes en français et peu d'intérêt pour les études en français;
 - distance, accessibilité d'un établissement francophone et choix moins grand de programmes de formation en français (seulement 6,7% des

- programmes de formation en santé sont offerts en français à l'extérieur du Québec);
- montant peu élevé et peu de bourses d'études en français comparé aux institutions anglophones.

Publics cibles externes

Gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux

Au niveau du gouvernement fédéral, il est très important de rejoindre l'ensemble des hauts fonctionnaires et politiciens, mais il faut surtout entretenir d'excellentes relations et des contacts réguliers avec ceux qui sont concernés par les enjeux et les défis directement liés au mandat et aux objectifs poursuivis par le CNFS. Des efforts soutenus de communication doivent donc cibler les hauts fonctionnaires et politiciens proactifs et en position d'influence dans les domaines suivants : la santé, les ressources humaines et le développement des compétences, l'immigration, la recherche et les langues officielles. Les politiciens ciblés doivent aussi inclure les critiques de l'opposition dans ces domaines et les membres de comités permanents du Sénat et de la Chambre des communes.

Sur la scène provinciale et territoriale, les efforts de communication doivent aller dans le même sens en ajoutant les hauts fonctionnaires et ministres responsables de l'éducation postsecondaire, de la santé et des affaires francophones dans chaque province/territoire. De plus, toute initiative à ce niveau devra être initiée par les institutions membres et les partenaires régionaux avec l'appui du Secrétariat national.

Organismes partenaires

Le CNFS doit entretenir et développer des liens avec les organismes clés impliqués dans les secteurs liés à la santé, l'éducation et la francophonie, tant au plan national que provincial/territorial. Ces partenaires peuvent ainsi contribuer à l'atteinte des objectifs du CNFS par le partage d'information et la promotion des initiatives du Consortium à travers leurs réseaux respectifs.

Population étudiante, parents et conseillers en orientation

La population étudiante comprend : les étudiants du secondaire, d'écoles francophones et d'immersion, les étudiants inscrits dans les institutions membres et les diplômés, et toutes personnes qui considèrent un retour aux études. Les familles des étudiants et les conseillers en orientation constituent également des publics cibles importants. Par contre, il est important de noter que les activités de communication pour rejoindre directement ces publics cibles sont principalement sous la responsabilité des institutions membres et des partenaires régionaux.

Populations immigrante et autochtone

Dans certaines régions ou provinces, ces populations font partie des publics cibles des institutions membres et des partenaires régionaux et bénéficient alors d'une approche et de ressources adaptées à leurs besoins.

Professionnels du domaine de la santé et des services sociaux

Cette clientèle peut être intéressée et bénéficier grandement des formations avancées collégiales et des formations supérieures universitaires soutenues par le CNFS, ainsi que d'autres initiatives de formation, telles que : formation continue, formation linguistique et d'adaptation culturelle, formation à l'offre active des services de santé en français.

Population canadienne

La population canadienne en général devrait être mieux informée et conscientisée des besoins en santé des communautés francophones minoritaires et du rôle que le CNFS joue pour améliorer l'offre des services de santé en français dans l'ensemble du pays.

Médias

Parmi les médias traditionnels, il est important de concentrer les efforts vers deux groupes distincts : les grands médias qui ont à cœur la Francophonie - c'est-à-dire Radio-Canada, TFO et, dans une certaine mesure, TVA - et la presse francophone et anglophone hors Québec sympathique à la cause.

Il faut également tenir compte des médias sociaux (tels que : Internet, fils RSS, Twitter, Facebook, etc.) susceptibles de rejoindre une partie de plus en plus grande des publics cibles identifiés.

Considérations stratégiques

Quelques considérations stratégiques guideront les activités de communication du CNFS pour les cinq prochaines années.

- En cette période de consolidation des assises du CNFS, les communications doivent contribuer à renforcer le rôle de leader du CNFS dans le domaine de la formation postsecondaire en santé en français au Canada.
- Plus le mandat et les activités du CNFS et de ses membres sont connus, meilleures sont les chances de réussite et d'atteinte de résultats concrets et durables.
- Toutes les communications du CNFS doivent être planifiées, stratégiques et coordonnées afin de maximiser les ressources rares et atteindre les objectifs visés.
- Les communications du CNFS doivent être faites en réseau, c'est-à-dire avec les institutions membres et les partenaires régionaux, parce que ceux-ci sont sur le terrain et plus près des publics cibles.

Objectifs généraux de communication

1. Renforcer les initiatives de diffusion et de communication du CNFS de façon novatrice et stratégique.
2. Créer des occasions de collaboration de convergence interinstitutionnelle dans le domaine des communications.
3. Coordonner et renforcer les activités de relations extérieures du CNFS au plan national de façon à appuyer les initiatives prévues pour la période 2013-2018.

Approche de communication

L'atteinte des objectifs généraux repose sur une approche de communication proactive et flexible permettant de s'adapter aux fluctuations du contexte socioéconomique et politique canadien. Il est donc recommandé d'adopter une approche rigoureuse en matière de communication basée sur une participation active de chaque partie du CNFS, dans le respect des ressources disponibles et des réalités de chacune.

Messages-clés

Les messages-clés suivants guideront les efforts de communication du CNFS pour rejoindre les publics cibles identifiés, à l'exception de la population étudiante et des populations immigrante et autochtone qui nécessitent des messages clés adaptés à leurs réalités et besoins.

- **La prestation des services de santé en français dans les communautés francophones minoritaires repose sur la formation d'une main d'œuvre qualifiée, engagée et sensible à leurs besoins telle qu'offerte par les institutions membres du CNFS.**
- **Grâce à son modèle de collaboration interinstitutionnelle et interprovinciale unique et novateur, le CNFS est le maître d'œuvre de la formation en santé en français adaptée aux besoins et aux réalités des communautés francophones en situation minoritaire.**
- **Les institutions membres du CNFS assurent la formation de professionnels de la santé et de chercheurs engagés et prêts à améliorer l'offre active de services de santé en français de qualité.**
- **Les initiatives du CNFS sont directement liées aux besoins des communautés francophones que ses institutions membres et partenaires régionaux desservent et contribuent à leur bien-être et à leur épanouissement.**

Slogans découlant des messages-clés

À utiliser pour la création de matériel promotionnel du CNFS le cas échéant.

- **Le CNFS** – Des formations postsecondaires en santé, en français, de qualité, pour une offre accrue de services de santé en français
- **Le CNFS** – Un modèle de collaboration interinstitutionnelle et interprovinciale unique et novateur
- Former des professionnels de la santé aptes à offrir des services en français de façon proactive, avec confiance et conviction – **La valeur ajoutée du CNFS**
- **Le CNFS** – Pour la santé, le bien-être et l'épanouissement des communautés francophones au Canada

Activités à court et à moyen termes

- Suite à l'approbation et la diffusion de la présente stratégie nationale de communication, les coordonnateurs du CNFS et les partenaires régionaux avec l'appui des différents acteurs des communications des institutions membres adaptent au besoin leurs plans et activités de diffusion et de communication en lien avec le CNFS.
- Les différents acteurs de communication du CNFS partagent et mettent en œuvre les meilleures pratiques de communication qui peuvent contribuer à accroître les collaborations au sein du CNFS.
- La direction des communications du Secrétariat national du CNFS s'assure de :
 - mettre en œuvre le plan annuel de communication du Secrétariat national;
 - mener et gérer les activités quotidiennes de communication du CNFS au plan national avec l'appui du personnel concerné, des coordonnateurs du CNFS et des partenaires régionaux le cas échéant;
 - avoir l'appui et la collaboration des institutions membres et des partenaires régionaux sur le plan des communications;
 - soutenir les activités de communication des institutions membres et des partenaires régionaux.

Évaluation

La stratégie nationale de communication du CNFS doit être évaluée annuellement et modifiée au besoin en fonction des objectifs généraux établis. Une évaluation plus exhaustive de la stratégie sera réalisée à mi-parcours de la période 2013-2018.

ANNEXE B

Texte de présentation générique du CNFS en français et en anglais

Le Consortium national de formation en santé (CNFS) Une alliance stratégique exceptionnelle

Le CNFS est un regroupement pancanadien de 11 institutions d'enseignement universitaire et collégial, de six partenaires régionaux et compte également un Secrétariat national. Les institutions membres offrent toutes des programmes d'études en français dans diverses disciplines de la santé et des services sociaux, alors que les partenaires régionaux contribuent à améliorer et à promouvoir l'accès à ces programmes de formation. Le Secrétariat national est situé à Ottawa et joue un rôle de leadership et de coordination dans la planification et la réalisation des objectifs du Consortium. Le CNFS vise à améliorer et accroître l'offre des services de santé en français offerts dans les communautés francophones en situation minoritaire, par la formation de professionnels francophones et, complémentirement, par la recherche dans le domaine de la santé qui se rattache à cette formation et aux besoins de ces communautés.

The Consortium national de formation en santé (CNFS) An exceptional strategic alliance

The CNFS is a pan-Canadian umbrella organization bringing together 11 university and college educational institutions, 6 regional partners, as well as a National Secretariat. All member institutions offer educational programs delivered in French in various health and social care disciplines, while the regional partners help improve and promote access to these training programs. The National Secretariat is located in Ottawa and plays a leadership and coordination role in planning and realizing the Consortium's objectives. The CNFS strives to improve and increase the offer of French language healthcare services available in Francophone minority communities by training francophone professionals and by conducting complementary research related to this training and the needs of these communities.

ANNEXE C

Version anglaise de l'Énoncé de mission, valeurs et mandat du CNFS

Mission, values and mandate of the Consortium national de formation en santé (CNFS)

Our mission

The mission of the CNFS is to implement an expanded French language postsecondary training and research network in order to support the educational institutions that deliver, or could deliver, training in the health field and to support researchers able to strengthen research in this field, especially in Francophone minority communities.

Respecting the competencies and responsibilities of the established sectors, the CNFS relies on partners and complementary networks such as:

- Health care facilities;
- Professional colleges and Francophone coordination organizations;
- Regional, provincial and national organizations working to improve French language services in communities, in particular, the *Société Santé en français* and its regional networks;
- Government organizations involved in the health sector;
- Complementary training and research networks, particularly in Quebec.

Our values

- The parties' collective and individual engagement
- Excellence in both training and research activities
- Collaboration between partners in a spirit of complementarity, sharing and mutual assistance
- The member institutions' commitment to recognize prior learning in an objective and unbiased manner
- Respect for the diverse origins and culture of the health professionals to be trained
- Improvement of health services by training Francophone professionals throughout Canada's Francophone minority communities
- Equitable access to training for Francophone health professionals
- Respect for each party's characteristics, needs, competencies and responsibilities
- The member institutions' social accountability

Our mandate and objectives

The CNFS strives to improve the French language health services of Francophone communities outside Quebec through the postsecondary training of Francophone health professionals and through complementary health research related to this training and these communities' needs.

To realize its mandate and objectives, the CNFS has set the following objectives:

- To identify communities' specific needs and encourage professionals trained in their province of origin to practise there;
 - To maximize the existing institutions' contributions through the deployment of their training capabilities;
 - To strengthen identity building as a value added of CNFS programs;
 - To promote access to new training programs in communities where a lack has been identified;
 - To facilitate access to training delivered in French in the health field for the diverse components of Canadian society, factoring in the possible contributions of immigration and of the contingent of bilingual health professionals interested in practising in French;
 - To promote partnerships and collaborative arrangements;
 - To promote and maintain liaison and concerted action within the network as well as with complementary networks.
-